



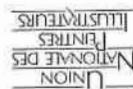
SNAC*



SACD



sacem



Metro : Pont de Neuilly

www.unac.fr

Tel : 01 48 74 96 30 - Fax : 01 42 81 40 21 - Courriel : snac@wanadoo.fr
80, rue Taitbout - 75009 Paris

Neuilly-sur-Seine (92)

Entrée par le 2, rue du Général-Lanrezac

SACEM

Auditorium Debussy Ravel

Colloque "L'auteur au 21^e siècle"

À l'occasion des 60 ans du Snac

Colloque

L'AUTEUR AU 21^e SIÈCLE

Le droit d'auteur : des "Lumières" à Internet

Lundi 27 novembre 2006

Cette invitation, strictement personnelle, sera demandée à l'entrée

INVITATION



L'AUTEUR AU 21^e SIÈCLE Le droit d'auteur : des "Lumières" à Internet

60 ANS
du service des auteurs

Lundi 27 novembre 2006

Auditorium Debussy Ravel - Sacem - entrée par le 2, rue du Général Lanrezac - Neuilly-sur-Seine (92)

9h à 9h30 : Accueil et ouverture par Maurice Cury, président du Snac

9h30 à 11h module 1 : Le droit d'auteur dans le monde

La place et le rôle de l'auteur dans la société diffèrent selon que l'on affirme les droits des auteurs ou les droits des entreprises qui exploitent les œuvres ; c'est en bonne partie la différence entre droit d'auteur et copyright. À quoi les auteurs doivent-ils s'attendre, à court et moyen terme, compte tenu des derniers débats législatifs et jurisprudentiels, en Europe et dans le monde ? La Loi votée en 2006 par le Parlement français constitue-t-elle une bonne évolution pour le droit d'auteur ?

Intervenants : David Ferguson (compositeur, président de la British Academy of Composers), Stéphane Laporte (auteur et adaptateur de pièces de théâtre et de comédies musicales), Bernard Miyet (président du directoire de la Sacem, président du Gesac), Jack Ralite (sénateur, initiateur des États généraux de la culture), Jacques Toubon (député européen, ancien ministre de la culture et de la francophonie), Halit Uman (éditeur de musique, administrateur de la Sacem, vice-président de la CSDEM).

Modérateur : Emmanuel de Rengervé (délégué général du Snac).

11h à 13h module 2 : Droit d'auteur et accès à la culture

La culture et la diffusion des œuvres de l'esprit sont à l'origine d'une économie induite non négligeable pour la collectivité. Quel est le contrat social passé entre la société et les auteurs ? Les créateurs de l'imaginaire sont-ils encouragés dans leurs entreprises ? Comment concilier droit des auteurs et intérêt général ? Quelle place pour le droit moral ? Quelle est l'organisation actuelle des financements de la culture et de l'économie des industries culturelles ?

Intervenants : Alain Absire (écrivain, auteur de théâtre), Laurent Duvillier (délégué général de la Scam), Joëlle Farchy (professeur de sciences de l'information et de la communication à l'université de Paris 1), Claude Lemesle (auteur-compositeur, président d'honneur du Snac et président de la Sacem), Paul Otschakovsky-Laurens (éditions P.O.L.), Pascal Rogard (directeur général de la SACD, président de la Coalition française pour la diversité culturelle).

Modératrice : Simone Douek (auteur de radio, vice-présidente du Snac).

Déjeuner (de 13h à 14h30)

14h30 à 16h30 module 3 : La vie des auteurs et l'évolution des techniques

Le droit d'auteur est né pour permettre aux auteurs de pouvoir vivre de leur métier. Cette évidence est-elle encore bien comprise dans notre société ? Nous sommes dans une culture numérique du tout, tout de suite, prétendument gratuite dans le domaine culturel. Quel statut (social, sécurité sociale, fiscal) la société accepte-t-elle de donner aux auteurs pour qu'ils puissent exercer leur métier et quelle est leur situation actuelle en France ? Quelle est la conséquence de la société numérique sur la vie des auteurs ou la survie de certains métiers d'auteur ? Internet peut-il constituer pour les auteurs un moyen, une chance pour une "autoproduction" et une "autodistribution" de leurs œuvres afin de rencontrer le public ? Quelles sont les demandes et les propositions des auteurs pour améliorer leurs conditions de vie professionnelle ?

Intervenants : Jean-Pierre Ancel (président de la 1^{re} ch. civ. de la Cour de Cassation), Yves Frémion (écrivain, président du CPE), Victor Haïm (auteur de théâtre, comédien), Jean-Marie Moreau (auteur-compositeur, vice-président du Snac), Laurent Petitgirard (compositeur, chef d'orchestre, administrateur de la Sacem), Pierre Sirinelli (professeur des universités), Jean-Pierre Spiéro (auteur-réalisateur, administrateur de la Sacem).

Modérateur : Youri (auteur-réalisateur, scénariste, auteur de théâtre, romancier, vice-président du Snac).

16h30 à 17h30 : Synthèse des ateliers par les modérateurs et conclusion du colloque

17h30 à 18h30 : Cocktail de clôture



Syndical National
des Auteurs et
des Compositeurs

Colloque

L'AUTEUR AU 21^e SIÈCLE

Le droit d'auteur : des "Lumières" à Internet

Lundi 27 novembre 2006

SNAC

80, rue Taitbout
75009 Paris

COUPON-RÉPONSE

Mme Mlle M.

Nom : _____ Prénom : _____

Auteur Compositeur Politique Journaliste Juriste

Autres [précisez] : _____

Organisation / Entreprise / Media : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Courriel : _____ @ _____



**Colloque
L'AUTEUR AU 21^e SIÈCLE**
Le droit d'auteur : des "Lumières" à Internet

Lundi 27 novembre 2006

Assistera au(x) module(s) suivant(s) :

- Le droit d'auteur dans le monde (9h à 11h)
- Droit d'auteur et accès à la culture (11h à 13h)
- La vie des auteurs et l'évolution des techniques (14h30 à 16h30)

- Sera présent au déjeuner (13h à 14h30)
- Sera présent au cocktail (17h30 à 18h30)

Nous souhaitons vous réservé le meilleur accueil possible.
Pour cela, veuillez remplir avec précision les cases ci-dessus.

**Ce coupon doit être retourné au plus tard avant la date du 10 novembre
par courrier, par fax au 01 42 81 40 21 ou par courriel à snac.fr@wanadoo.fr**



L'AUTEUR AU 21^e SIÈCLE

Le droit d'auteur : des "Lumières" à Internet

Lundi 27 novembre 2006

Auditorium Debussy Ravel

80, rue Taitbout - 75009 Paris
Tél : 01 48 74 96 30 - Fax : 01 42 81 40 21
Courriel : snac.fr@wanadoo.fr
www.snac.fr

Syndical National
des Auteurs et
des Compositeurs



Colloque
L'AUTEUR AU 21^e SIÈCLE
Le droit d'auteur : des "Lumières" à Internet

Le droit d'auteur, un droit moderne.

À l'occasion de sa 60^e année d'existence, le Snac, dont l'objet principal est la défense du droit d'auteur et des auteurs, a décidé, après tous les débats qui se sont déroulés dans les derniers mois autour du droit d'auteur et d'Internet, d'être à l'initiative de l'organisation d'un colloque et d'inviter à y participer les auteurs, les compositeurs, les politiques, les journalistes et les juristes.

9h à 9h30 : Accueil et ouverture par Maurice Cury, président du Snac

Module 1 - 9h30 à 11h : Le droit d'auteur dans le monde

La place et le rôle de l'auteur dans la société diffèrent selon que l'on affirme les droits des auteurs ou les droits des entreprises qui exploitent les œuvres ; c'est en bonne partie la différence entre droit d'auteur et copyright. À quoi les auteurs doivent-ils s'attendre, à court et moyen terme, compte tenu des derniers débats législatifs et jurisprudentiels, en Europe et dans le monde ? La Loi votée en 2006 par le Parlement français constitue-t-elle une bonne évolution pour le droit d'auteur ?

Intervenants : David Ferguson (compositeur, président de la British Academy of Composers), Stéphane Laporte (auteur et adaptateur de pièces de théâtre et de comédies musicales), Bernard Miyet (président du directoire de la Sacem, président du Gesac), Jack Ralite (sénateur, initiateur des États généraux de la culture), Jacques Toubon (député européen, ancien ministre de la culture et de la francophonie), Halit Uman (éditeur de musique, administrateur de la Sacem, vice-président de la CSDEM).

Modérateur : Emmanuel de Rengervé (délégué général du Snac).

Module 2 - 11h à 13h : Droit d'auteur et accès à la culture

La culture et la diffusion des œuvres de l'esprit sont à l'origine d'une économie induite non négligeable pour la collectivité. Quel est le contrat social passé entre la société et les auteurs ? Les créateurs de l'imaginaire sont-ils encouragés dans leurs entreprises ? Comment concilier droit des auteurs et intérêt général ? Quelle place pour le droit moral ? Quelle est l'organisation actuelle des financements de la culture et de l'économie des industries culturelles ?

Intervenants : Alain Absire (écrivain, auteur de théâtre), Laurent Duvillier (délégué général de la Scam), Joëlle Farchy (professeur de sciences de l'information et de la communication à l'université de Paris 1), Claude Lemesle (auteur-compositeur, président d'honneur du Snac et président de la Sacem), Paul Otchakovsky-Laurens (éditions P.O.L.), Pascal Rogard (directeur général de la SACD, président de la Coalition française pour la diversité culturelle).

Modéatrice : Simone Douek (auteur de radio, vice-présidente du Snac).

Déjeuner (de 13h à 14h30)

Module 3 - 14h30 à 16h30 : La vie des auteurs et l'évolution des techniques

Le droit d'auteur est né pour permettre aux auteurs de pouvoir vivre de leur métier. Cette évidence est-elle encore bien comprise dans notre société ? Nous sommes dans une culture numérique du tout, tout de suite, prétendument gratuite dans le domaine culturel. Quel statut (social, sécurité sociale, fiscal) la société accepte-t-elle de donner aux auteurs pour qu'ils puissent exercer leur métier et quelle est leur situation actuelle en France ? Quelle est la conséquence de la société numérique sur la vie des auteurs ou la survie de certains métiers d'auteur ? Internet peut-il constituer pour les auteurs un moyen, une chance pour une "autoproduction" et une "autodistribution" de leurs œuvres afin de rencontrer le public ? Quelles sont les demandes et les propositions des auteurs pour améliorer leurs conditions de vie professionnelle ?

Intervenants : Jean-Pierre Ancel (président de la 1^{re} ch. civ. de la Cour de Cassation), Yves Frémion (écrivain, président du CPE), Victor Haïm (auteur de théâtre, comédien), Jean-Marie Moreau (auteur-compositeur, vice-président du Snac), Laurent Petitgirard (compositeur, chef d'orchestre, administrateur de la Sacem), Pierre Sirinelli (professeur des universités), Jean-Pierre Spiéro (auteur-réalisateur, administrateur de la Sacem).

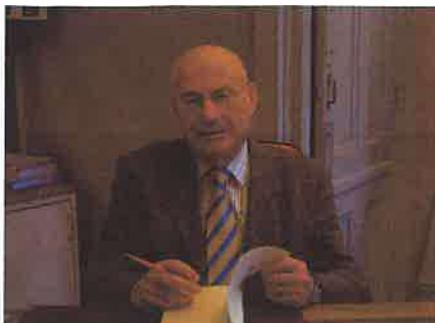
Modérateur : Youri (auteur-réalisateur, scénariste, auteur de théâtre, romancier, vice-président du Snac).

16h30 à 17h30 : Synthèse des ateliers par les modérateurs et conclusion du colloque

17h30 à 18h30 : Cocktail de clôture

Accueil et ouverture du colloque

Maurice Cury



Crédit : Vanessa Bertran

Maurice Cury est président du Syndicat national des auteurs et des compositeurs depuis 2001.

Maurice Cury est scénariste-dialoguiste de cinéma et de télévision, romancier (dix-huit romans dont *Sur la Route de Salina* (Denoël), adapté au théâtre et au cinéma – film de Georges Lautner avec Rita Hayworth – et *Une chaise dans les champs* (Albin Michel), objet de deux adaptations pour les télévisions française et polonaise, auteur de plusieurs essais, de recueils de nouvelles et de nombreux livres de poèmes réunis dans Poésies complètes (le Nouvel Athanor), auteur de plusieurs pièces théâtrales publiées et d'une quarantaine de pièces radiophoniques – ces dernières réunies en partie dans *Théâtre radiophonique* (E.C. Éditions). Maurice Cury a signé de nombreux articles, critiques et reportages. Il a également participé à un grand nombre d'ouvrages de collaboration.

Maurice Cury est actuellement président de la commission professionnelle des auteurs audiovisuels de l'Agessa. Il a été secrétaire national de l'Union des écrivains puis président durant 12 ans du Conseil permanent des écrivains, il a également siégé durant 6 ans au conseil d'administration de la Maison des écrivains dont il fut le secrétaire général.

Module 1

9h30 à 11h : Le droit d'auteur dans le monde

La place et le rôle de l'auteur dans la société différent selon que l'on affirme les droits des auteurs ou les droits des entreprises qui exploitent les œuvres ; c'est en bonne partie la différence entre droit d'auteur et copyright. À quoi les auteurs doivent-ils s'attendre, à court et moyen terme, compte tenu des derniers débats législatifs et jurisprudentiels, en Europe et dans le monde ? La Loi votée en 2006 par le Parlement français constitue-t-elle une bonne évolution pour le droit d'auteur ?

David Ferguson



Actuellement président de la “Creators Rights Alliance” et de la “British Academy of Composers and Songwriters”.

David Ferguson est un compositeur d’expérience et de renommée, il travaille depuis 27 ans dans le domaine du Rock et de la musique pour l’audiovisuel.

Au cours de ses années de présidence de CRA, David Ferguson a développé un savoir et des connaissances sur le droit d'auteur qui ne concernent pas uniquement les compositeurs, mais de nombreux autres créateurs – dont les écrivains, les photographes, les réalisateurs, les illustrateurs et les journalistes. Depuis décembre 2002, il cumule les fonctions de président de la “British Academy of Composers and Songwriters” avec celles de membre du bureau de la “British Music Rights”, ce qui lui a permis d’acquérir des connaissances étendues sur

les différents aspects du métier de la musique et, notamment, sur les rapports entre auteurs et propriétaires de copyright. David Ferguson est également l'un des auteurs membre du conseil d'administration de MCPS (Mechanical Copyright Protection Society) et de PRS (the Performing Right Society).

David Ferguson a commencé sa carrière en tant que membre d'un groupe intitulé *Random Hold* qui a réalisé 3 albums et donné de nombreux concerts avec XTC, Orchestral Mancœuvres et Peter Gabriel. C'est en 1983 qu'il a commencé à écrire de la musique pour la télévision. Après une série de petits documentaires, il est devenu l'un des compositeurs favoris de la BBC. À la suite de cela, il a écrit la musique de *The Sword of Islam* qui a été nommé aux BAFTA et EMMY, ce qui a vraiment fait décoller sa carrière de compositeur.

Depuis il a écrit les musiques de plus de 180 documentaires télé allant de *Story of a Princess* dédié à Diana, à *History of American Art* de Robert Hughes produit par la BBC. David Ferguson a également travaillé pour des fictions télé comme *Cracker*, *Inspector Rebus Quartet*, sur les adaptations par la BBC des romans de Barbara Vine ainsi que sur la saison 4 de *Auf Wiedersehen Pet*.

David Ferguson a également composé des musiques pour des ballets télévisés et pour des films de publicité.

Stéphane Laporte



Crédit : Carlotta Forsberg

Stéphane Laporte est adaptateur de pièces ou de comédies musicales et auteur de livrets et de paroles de comédies musicales.

- Adaptateur-théâtre : *Titanic* de Maury Yeston et Peter Stone (Opéra Royal de Wallonie, Liège 2000), *Wit* de Margaret Edson, co-adaptation avec Jeanne Moreau, sous le titre *Un trait de l'esprit* (Théâtre de Vidy à Lausanne – reprise Théâtre Chaillot à Paris), *I do ! I do !* adaptation française de la comédie musicale de Tom Jones & Harvey Schmidt (Théâtre 14 - nominations aux Molières 2002 et 2003 : meilleur spectacle musical), *A song at twilight* de Noël Coward, adaptation sous le titre *Poste Restante* (Molières 2003 : meilleure comédienne dans un second rôle), *Sugar* (Certains l'aiment chaud) comédie musicale tirée du film de Billy Wilder, *Monsieur Ibrahim ou Les fleurs du Coran* d'Eric-Emmanuel Schmitt, adaptation anglaise (création New York janvier 2004 - lecture à la BBC - récompense : Silver Sony Radio Academy Award), *Beyond Therapy* de Christopher Durang, adaptation sous le titre *Garçon, un psy !* (2005), *Un violon sur le toit*, comédie musicale de Joseph Stein, Sheldon Harnick et Jerry Bock (Théâtre Comédia - 3 prix aux « Musicals » de Béziers, nominations aux Molières 2006 : meilleur spectacle musical et meilleur adaptateur), *D'amour et d'Offenbach*, adaptation française de *The game of love*, comédie musicale de Tom Jones, basée sur *Anatol* de Schnitzler, avec des musiques de Jacques Offenbach (Création 2006 au Théâtre 14)

- Auteur-théâtre : livret et paroles originales de *Simenon et Joséphine* (Forum de Liège 2003).

Prix SACD du meilleur livret 2005 - Prix de la Fondation Beaumarchais.

Bernard Miyet



Bernard Miyet est diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Grenoble et ancien élève de l'École nationale d'administration (1974/1976).

Il fut secrétaire des Affaires étrangères affecté à la direction des nations-unies (1976/1979) puis premier secrétaire à la mission permanente de la France auprès de l'Office des nations-unies à Genève (1979/1981). Il intègre alors le secteur de la communication et de l'audiovisuel en devenant directeur du cabinet du ministre de la Communication (1981/1983), concepteur de la première chaîne de télévision commerciale "La Cinq" (1985/1986). Il revient ensuite dans la diplomatie comme consul général de France à Los Angeles (1986/1989), avant de devenir président directeur général de la Société financière de radiodiffusion (Sofirad) (1983/1984), puis président du Comité européen des coordinateurs Euréka audiovisuel et directeur général adjoint des relations culturelles au ministère des affaires étrangères (1989/1991). Affecté à Genève comme ambassadeur auprès de l'Office des nations-unies (1991/1993), il est ensuite nommé ambassadeur chargé des négociations du GATT sur les questions culturelles et audiovisuelles (1993/1994), puis à Vienne auprès de l'organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (1994/1996). Début 1997, il est détaché auprès des nations-unies comme secrétaire général adjoint chargé du maintien de la paix. Il est devenu président du directoire de la Sacem en février 2001.

Jack Ralite



Jack Ralite est né le 14 mai 1928 à Chalons en Champagne.

Journaliste, il a été responsable de la rubrique radio-télévision, puis de la rubrique culture à l'Humanité Dimanche.

Depuis 1995, Jack Ralite est sénateur et participe entre autres à tous les débats qui concernent les secteurs culturels.

Jack Ralite a d'abord été maire adjoint à la culture et à l'enseignement d'Aubervilliers de 1959 à 1984, puis il a été élu maire d'Aubervilliers de 1984 à 2003.

Jack Ralite a siégé au Conseil régional Ile-de-France (1986 à 1992). Élu député d'Aubervilliers de 1973 à 1981, il a été entre autres rapporteur du budget du cinéma à l'Assemblée nationale.

Jack Ralite a occupé diverses fonctions ministérielles : ministre de la santé (1981 à 1983), ministre de l'emploi (1983 à 1984).

Jack Ralite a été l'initiateur et l'animateur essentiel des Etats généraux de la culture qui ont pris position sur les grands sujets du secteur culturel de ces 20 dernières années.

Jacques Toubon

Jacques Toubon est né en 1941. Il est conseiller d'État, il a fait une licence de droit public, l'IEP de Lyon et l'Ena (promotion 1965).

Jacques Toubon a été délégué national du RPR chargé des élections (1976/1978), il en a été secrétaire général adjoint (1978/1981), puis secrétaire général (1984/1988). Élu député de Paris entre 1981 et 1993, il a également été maire du 13e arrondissement et adjoint au maire de Paris (1983/2001). Il a été président du Haut Comité homme et société au RPR (1990), président du Club 89 (1993).

Jacques Toubon a été ministre de la culture et de la francophonie de 1993 à 1995. Il a également été Garde des sceaux, ministre de la justice, entre 1995 et 1997. Il a occupé un poste de conseiller auprès du président de la République (1997/1998).

Jacques Toubon préside le Fonds Eurimage du Conseil de l'Europe depuis 2002. Il est député européen depuis 2004 : membre de la commission parlementaire du marché intérieur et de la protection des consommateurs, membre suppléant de la commission parlementaire des affaires constitutionnelles, premier vice-président à la commission parlementaire mixte UE-Turquie, président de la cité nationale de l'histoire et de l'immigration.

Halit Uman



Né à Istanbul (Turquie) en 1954, Halit Uman est titulaire d'une maîtrise d'urbanisme (Paris).

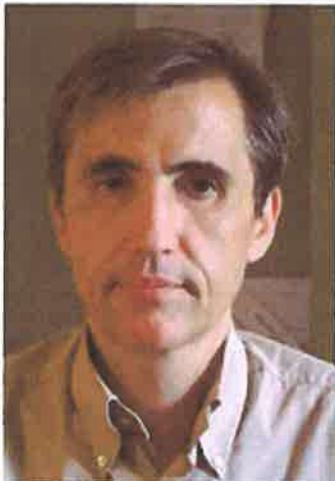
Après un bref passage par le disque (WEA 1982/1983), il travaille chez W.B.music où il occupe le poste de general-manager de 1984 à 1987, puis il devient gérant de Rondor music (1988/2000).

Fin 2000, il crée Halit Music, société d'édition musicale indépendante qui édite des musiques de répertoires variés et représente pour la France de nombreux catalogues indépendants étrangers (principalement anglo-saxon) de musiques de 1950 à nos jours.

Son expérience professionnelle l'a donc amené à une bonne connaissance des négociations commerciales faisant intervenir des sociétés de différents pays dans le domaine musical.

Halit Uman est administrateur de la Sacem et de la SDRM. Il est vice-président de la Chambre syndicale des éditeurs de musique (CSDEM) et membre du Conseil supérieur des musiques actuelles (CSMA).

Emmanuel de Rengervé



Credit : Vanessa Bertran

Docteur en droit, spécialisation en propriété littéraire et artistique, Emmanuel de Rengervé est délégué général du Syndicat national des auteurs et des compositeurs (Snac) depuis 1987.

Il siège, au titre du Snac, pour faire entendre la voix des auteurs représentés par cette organisation dans de nombreuses commissions et instances, dont entre autres : le Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique (CSPLA), le Bureau de liaison des organisations du cinéma (Bloc), le Comité de liaison des industries de la culture (Clic), la sécurité sociale des auteurs (conseil d'administration, commission de contrôle et commissions professionnelles de l'Agessa), le Fonds de soutien aux théâtres privés, la Commission de licence des entrepreneurs de spectacles, le Centre national des variétés, le Fonds pour la création musicale (FCM), le Conseil permanent des écrivains (CPE), la Coalition française pour la diversité culturelle.

Par la diversité des dossiers professionnels qu'il gère, ou dont il doit s'occuper, il centralise un grand nombre de compétences et d'informations sur les auteurs et les conditions d'exercice de leurs activités. Il est ainsi en contact quotidien avec les auteurs de l'audiovisuel, du livre, de la musique et du spectacle vivant.

de resupunse en un moment en que creyeron que el mundo se extinguía o se perdía. Igualmente el efecto que causó en la gente la guerra de 1865 a 1868 es difícil de describir, porque no se ha podido describir el efecto que causó la guerra de 1861 a 1865. La guerra de 1861 a 1865 es más conocida, pero la guerra de 1865 a 1868 es más intensa. La guerra de 1861 a 1865 es más conocida, pero la guerra de 1865 a 1868 es más intensa. La guerra de 1861 a 1865 es más conocida, pero la guerra de 1865 a 1868 es más intensa.

—*La guerra de 1865 a 1868*

John J. Crittall

John J. Crittall, de 50 años, nació en 1840 en el condado de Limerick, Irlanda. Su familia era de clase media, y su padre era un carpintero. John J. Crittall se educó en una escuela local, y más tarde en la Universidad de Dublín. Allí obtuvo su licenciatura en medicina en 1861. Tras graduarse, se dedicó a la medicina en Irlanda, trabajando en hospitales y clínicas. En 1865, se trasladó a Nueva York, Estados Unidos, para trabajar en el Hospital General de Nueva York. Allí permaneció hasta 1868, cuando regresó a Irlanda. John J. Crittall falleció en 1900, a los 59 años de edad, en su casa de Dublín.



Henry C. Brownell

Henry C. Brownell, de 55 años, nació en 1845 en el condado de Limerick, Irlanda. Su familia era de clase media, y su padre era un carpintero. Henry C. Brownell se educó en una escuela local, y más tarde en la Universidad de Dublín. Allí obtuvo su licenciatura en medicina en 1868. Tras graduarse, se dedicó a la medicina en Irlanda, trabajando en hospitales y clínicas. En 1872, se trasladó a Nueva York, Estados Unidos, para trabajar en el Hospital General de Nueva York. Allí permaneció hasta 1875, cuando regresó a Irlanda. Henry C. Brownell falleció en 1900, a los 55 años de edad, en su casa de Dublín.



—*Henry C. Brownell*



Syndicat National
des Auteurs et
des Compositeurs

Module 2

11h à 13h : Droit d'auteur et accès à la culture

La culture et la diffusion des œuvres de l'esprit sont à l'origine d'une économie induite non négligeable pour la collectivité. Quel est le contrat social passé entre la société et les auteurs ? Les créateurs de l'imaginaire sont-ils encouragés dans leurs entreprises ? Comment concilier droit des auteurs et intérêt général ? Quelle place pour le droit moral ? Quelle est l'organisation actuelle des financements de la culture et de l'économie des industries culturelles ?

Alain Absire

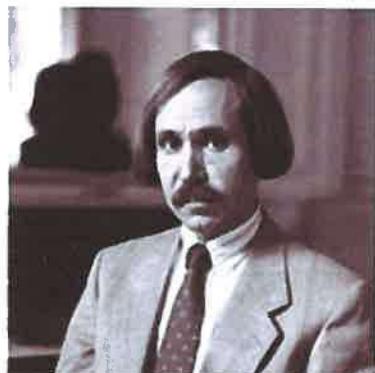


Né en 1950, Alain Absire est romancier, nouvelliste, essayiste et auteur de théâtre. Parallèlement à une carrière professionnelle menée, jusqu'en 1999 dans la communication d'entreprise, il a publié vingt-cinq livres depuis 1979, traduits dans de nombreuses langues et a obtenu le Prix Femina en 1987 pour son roman *L'Égal de Dieu*.

Récemment, il a publié un recueil de nouvelles *Au voyageur qui ne fait que passer* et un roman librement inspiré d'un épisode de la vie du peintre Francis Bacon *Deux personnages sur un lit avec témoins*, parus tous deux chez Fayard. Il termine actuellement l'écriture d'un nouveau roman sur les travailleurs clandestins en France qui doit paraître pour la campagne des élections présidentielles.

Président élu de la plus importante association d'auteurs en France, la Société des gens de lettres, de juin 2002 à juin 2006, dont il reste actuellement vice-président, il est également vice-président du Conseil permanent des écrivains et de l'Agessa, et administrateur de la Sofia. Face à la montée du péril de la gratuité d'accès des contenus, il est l'ardent défenseur du droit d'auteur à la française : droit moral et droit patrimonial.

Laurent Duvillier



Crédit : Patricia Canino

Né en 1947, diplômé en droit privé, Laurent Duvillier entame sa carrière en 1969, à la SGDL (Société des gens de lettres), en tant qu'adjoint à la direction. En 1979 il en devient le délégué administratif, puis en 1981 il est nommé délégué général de la SGDL et de la Scam (Société civile des auteurs multimédia) créée cette année-là par la SGDL.

En janvier 1997, la SGDL et la Scam devenant deux sociétés autonomes, Laurent Duvillier poursuit sa carrière à la Scam, toujours en tant que délégué général.

Au titre de la société qu'il représente, la Scam, Laurent Duvillier siège dans un certain nombre d'organismes ou d'instances réunissant des représentants des sociétés de gestion de droits dont entre autres : le Gesac et la Cisac (comme membre), au Conseil d'administration de Sorecop, Copie-France, de la SDRM, de la Sesam dont il est vice-président et d'Ava (société des Arts visuels associés) dont il est président. Il est également au Conseil d'administration du Fipa et de Sorimage. Il est aussi membre du CSPLA (ministère de la culture), membre de la Commission L-311-5 (ministère de la culture).

Laurent Duvillier participe à des publications diverses spécialisées en droit d'auteur, notamment : Juriclasseur, Revue politique et parlementaire, Dossiers de l'audiovisuel (Ina), Enjeux Économiques, Les écrits de l'image, etc.

Joëlle Farchy



Économiste et normalienne de formation, Joëlle Farchy est professeur de sciences de l'information et de la communication à l'université de Paris 1 et membre du Centre d'économie de la Sorbonne (CES), Paris 1 - CNRS.

Cette spécialiste de l'économie des industries culturelles a notamment publié *La fin de l'exception culturelle* (CNRS Editions, 1999), *Internet et le droit d'auteur* (CNRS Editions, 2003), *L'industrie du cinéma* (Presses Universitaires de France, coll. «Que sais-je?», 2004), *Les enjeux de la mondialisation culturelle* avec Jean Tardif (Editions HC, 2006). Elle participe à la direction scientifique de l'Institut Français de la communication (IFC) de l'université de Paris 1.

Elle fait partie des personnalités qualifiées désignées par le ministre de la culture et de la communication pour siéger au Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique (CSPLA). À ce titre, elle participe activement aux travaux menés dans certaines commissions dont celle qui a rendu un rapport sur la distribution des contenus numériques en ligne.

Claude Lemesle



Crédit : Dominique Lemesle

Claude Lemesle est né le 12 octobre 1945 à Paris 12e. Parents photographes. Études supérieures de lettres. Hypokhâgne et Khâgne à Henri IV. Licence d'histoire à la Sorbonne. Petit conservatoire de la chanson de Mireille de 1965 à 1967. Vainqueur des relais de la chanson française en 1966. Depuis 1966, auteur de plus de 3.000 chansons dont 1.350 enregistrées par, entre autres, Joe Dassin, Serge Reggiani, Nana Mouskouri, Gilbert Bécaud, Alice Dona, Michel Sardou, Michel Fugain, Dalida, Gilbert Montagné, Hervé Vilard, Isabelle Aubret, Julio Iglesias, Carlos, Willy Denzey, Mireille Mathieu, Johnny Hallyday, Nicoletta, Nicole Croisille, Roberto Alagna, etc.

Marié à Catherine Perez-Leudessdorf, deux enfants : Christopher Georges (13 ans) et Mélanie (9 ans).

Défenseur des auteurs et du droit d'auteur, il a pris des responsabilités variées dans de nombreuses organisations.

Il est actuellement président d'honneur du Snac et président du conseil d'administration de la Sacem.

Paul Otchakovsky-Laurens

Paul Otchakovsky-Laurens est né en 1944. Après des études de droit, il s'oriente vers l'édition.

Christian Bourgois l'accueille comme stagiaire puis comme lecteur extérieur en 1969. À partir de 1970, il intègre le service littéraire des éditions Flammarion. Il y créera en 1972 la collection *Textes* qu'il dirigera jusqu'en 1977. En 1978 il entre chez Hachette où il créera la collection Hachette/P.O.L qui deviendra un département en 1979.

En 1983 il crée les éditions P.O.L avec l'appui du groupe Flammarion. Les éditions P.O.L font aujourd'hui partie du groupe Gallimard. Elles ont un peu plus de 800 titres à leur catalogue et près de 120 auteurs leur ont confié leurs œuvres, essentiellement dans le domaine de la littérature française contemporaine, même si littérature étrangère et essais – notamment dans le domaine esthétique – ne sont pas absents.

Paul Otchakovsky-Laurens participe aux travaux du Syndicat national de l'édition (SNE) dont il est membre.



Crédit : E. Landon

Pascal Rogard



Crédit : Emmanuel Robert-Espalieu

Pascal Rogard, né en 1949, diplômé en droit public, se forme à l’Institut d’Études Politiques de Paris. Il débute en créant une troupe de théâtre et en réalisant plusieurs mises en scène et occupe de 1981 jusqu’au 31 octobre 2003 différentes fonctions au sein de nombreux organismes professionnels et en particulier :

- Secrétaire général de la Chambre syndicale des producteurs et exportateurs de films français (CSPEFF) ;
- Secrétaire général du CICCE (Comité des industries cinématographiques et audiovisuelles des communautés européennes et de l’Europe extracommunautaire) ;
- Délégué général de l’Arp (Société des auteurs, réalisateurs et producteurs).

Le 1er janvier 2004, Pascal Rogard est nommé directeur général de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) et préside la Coalition française pour la diversité culturelle.

Depuis juillet 2005, Pascal Rogard est président du Comité de lecture et de la Commission de soutien à la production audiovisuelle de la région Rhône-Alpes.

Pascal Rogard est également chevalier de la Légion d’honneur, officier de l’Ordre du mérite national, commandeur des Arts et lettres.

Simone Douek



Crédit : Dominique Mangin

Simone Douek est productrice à France Culture.

Elle a animé, pendant plusieurs années, des émissions en direct du car-studio de France Culture, pour *Départementales* et *La radio sur la place*, aux après-midi de France Culture, diffusées depuis la province ; elle a participé à la création, l’élaboration et la diffusion des *Iles de France*, émission sur les grandes mutations de Paris et de sa banlieue, mais aussi sur tout ce qui constitue le fonds historique, sociologique, humain et enfin poétique de la capitale.

Elle est auteur de nombreux documentaires concernant l’ethnologie *La matinée des autres*, le cinéma *les Mardis du cinéma*, *Ciné-Club*, la sociologie *Le temps qui change*, *Grand Angle*, l’histoire contemporaine *Lieux de mémoire*, ainsi que l’exploration du savoir comme *Les chemins de la connaissance* et *Tire ta langue*, ou les grands portraits que constituait la collection *Le bon plaisir de...* Elle collabore depuis plusieurs années à *Une vie, une œuvre*, anthologie sur les écrivains ou les artistes, à *Surpris par la nuit* et *À voix nue*. Ses entretiens *À voix nue* avec Naïm Kattan ont été publiés aux Éditions Hurtubise HMH Itée (Montréal, 2002).

Elle donne un cours intitulé *Radiophonies*, sur l’écriture radiophonique, à l’université de Marne-la-Vallée.

Elle est vice-présidente du Snac pour le groupement radio.



Module 3

14h30 à 16h30 : La vie des auteurs et l'évolution des techniques

Le droit d'auteur est né pour permettre aux auteurs de pouvoir vivre de leur métier. Cette évidence est-elle encore bien comprise dans notre société ? Nous sommes dans une culture numérique du tout, tout de suite, prétendument gratuite dans le domaine culturel. Quel statut (social, sécurité sociale, fiscal) la société accepte-t-elle de donner aux auteurs pour qu'ils puissent exercer leur métier et quelle est leur situation actuelle en France ? Quelle est la conséquence de la société numérique sur la vie des auteurs ou la survie de certains métiers d'auteur ? Internet peut-il constituer pour les auteurs un moyen, une chance pour une "autoproduction" et une "autodistribution" de leurs œuvres afin de rencontrer le public ? Quelles sont les demandes et les propositions des auteurs pour améliorer leurs conditions de vie professionnelle ?

Jean-Pierre Ancel



Né en 1941 à Paris, Jean-Pierre Ancel est magistrat. Il est, depuis décembre 2001, président de la 1^{re} chambre civile de la Cour de Cassation. Marié, 4 enfants, il est licencié en droit et titulaire d'un DES en droit privé.

Il a été successivement juge à Compiègne (1967), substitut au Service de documentation et d'études de la Cour de Cassation (1970), Conseiller référendaire à la Cour de Cassation (1975), Conseiller à la 1^{re} chambre C civile de la Cour d'Appel de Paris (1982), Président de la 1^{re} chambre civile de la Cour d'Appel de Paris (1989), Conseiller à la 1^{re} chambre civile de la Cour de Cassation (1992).

Jean-Pierre Ancel est : Officier de l'Ordre national de la légion d'honneur – Officier de l'Ordre national du mérite – Chevalier de l'Ordre des arts et des lettres. Il a reçu également la Médaille de l'Éducation surveillée.

Yves Frémion



Yves Frémion est né dès le précédent millénaire. Pour atténuer l'ennui d'une si longue existence, il a eu des activités multiples.

L'écriture a occupé beaucoup de son temps, il publiera prochainement son centième titre. Son œuvre comprend des romans, des nouvelles, des essais, des poèmes, des pamphlets, des albums pour la jeunesse, des biographies, des chansons, des anthologies, et même un pop-up. Polar, science-fiction, histoire, écologie, humour, bande-dessinée, ruralité et politique sont au cœur de son travail.

Passionné par les rencontres, il ne laisse pas le hasard les organiser, il s'en charge. Parmi de multiples initiatives, il a fondé l'Institut de Zygomatique Appliquée (sur l'humour), les Ateliers du Tayrac (culture et écologie, c'est aussi une maison d'édition), Papiers Nickelés (sur l'imagerie populaire, dont il dirige la revue éponyme), l'Ouvroir de POLItique POTentielle (au sein du Collège de 'pataphysique) et bien d'autres. Il anime chaque année le festival à la

Crédit : Brigitte Ernst

ferme *Les GamBerges de la Dourbie* en Aveyron où il réside en alternance avec Belleville.

Chroniqueur à Fluide Glacial, son passé journalistique est chargé. Il a été critique (littéraire, art populaire, spectacle, etc) et le reste.

Son activité politique l'a conduit à être successivement député européen, conseiller régional en Ile de France (missionné sur le Livre et la lecture) et brièvement un des dirigeants du parti Vert.

Longtemps président du Syndicat des écrivains de langue française (Self), il préside aujourd'hui le Conseil permanent des écrivains, illustrateurs et auteurs du livre et de l'écrit (CPE) et est administrateur de Sofia.

Victor Haïm



Crédit : Laurencine Lot

Victor Haïm a écrit une trentaine de pièces dont vingt sont publiées à *l'Avant-Scène* et aux *Editions des Quatre-Vents*, mais aussi à *Art et Comédie*. Une pièce a été publiée chez Papiers et une chez Crater. Les œuvres de Victor Haïm ont été jouées dans vingt-trois pays et traduites en seize langues.

Victor Haïm, acteur, a joué ses propres pièces, poussé littéralement sur scène par Etienne Bierry, au Théâtre de Poche en 1976, où il a interprété *Isaac et la sage femme* et *Accordez vos violons*. Plus tard, il a créé *Velouté*. Il a tourné dans une douzaine de téléfilms et films.

Victor Haïm a reçu plusieurs prix dont le prix Lugné-Poe, le prix Jacques Audiberti et le Prix Plaisir du Théâtre.

En 2003, il a reçu le "Molière" du meilleur auteur vivant pour *Jeux de scène*, créée au Théâtre de l'œuvre en 2002.

En 2006, il a joué sa pièce *La peau d'un fruit* au Théâtre du Rond-Point.

Jean-Marie Moreau



Crédit : Valentine Moreau

Avec une mère professeur de musique, Jean-Marie Moreau a grandi dans les affres des gammes de piano et le martyre des cordes de violon. Mais c'est à la guitare qu'il joue du Rock tout en écrivant ses premières chansons et en poursuivant des études littéraires. Puis, maîtrise de lettres en poche, il quitte sa Touraine natale et entame à Paris une carrière de journaliste. C'est là qu'il approche le monde du spectacle, celui de la variété française comme celui du Rock anglo-saxon. Mais, très vite, il décide de retourner vers ce qu'il appelle : «les angoisses de la page blanche et les joies du romantisme échevelé».

Tour à tour auteur, compositeur, directeur artistique, producteur, éditeur, il s'intéresse à tous les aspects du métier du disque et fait même quelques incursions dans la publicité en tant que réalisateur-concepteur de messages radio et de bandes-son TV.

C'est à la fin des années 80, avec *Rien que pour toi*, interprété par François Feldman, que commence une série de tubes dont *Les Valses de Vienne* (prix Sacem Vincent Scotto), *Petit Frank*, *Slave*, *Le mal de toi*, *C'est toi qui m'as fait*, *J'ai peur*, *Comme au cinéma* (Alain Delon), *On écrit sur les murs* (Demis Roussos), *J'aurais voulu te dire* (Caroline Legrand), *Magdalena* (Julie Piétri)... Avec des interprètes comme Sylvie Vartan, Diane Tell, Sacha Distel, Mireille Mathieu, Hervé Vilard, Les Vagabonds, Michèle Torr, C. Jérôme, Rachid Bahri, Pierre Groscolas, Natasha St-Pierre...

Sa passion pour la défense de la création artistique le conduit naturellement au Snac dont il est un vice-président. Membre du conseil d'administration de la Sacem (2003-2006), il est actuellement entre autres vice-président de la SDRM et au conseil d'administration du FCM.

Laurent Petitgirard

Musicien éclectique, sa carrière de compositeur de musique symphonique et de musiques de films se double d'une activité de chef d'orchestre invité dans le monde entier (Orchestre de l'Opéra national de Paris, Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, Orchestre national de France, Bamberger Philharmoniker, Berliner Symphoniker, TonHalle, de la Fenice, de la BBC, Seoul Philharmonic & KBS, Suisse Romande,...).

Directeur musical de l'Orchestre symphonique français de 1989 à 1996, il a été élu directeur musical de l'Orchestre Colonne en décembre 2004.

Son premier opéra, *Joseph Merrick dit Elephant Man*, créé sous sa direction à Prague, puis à Nice dans une mise en scène de Daniel Mesguich, est sorti en CD et DVD (Naxos-Marcopolo) et a été présenté dans une nouvelle production en mai 2006 par l'Opéra de Minneapolis.

Il compose actuellement son deuxième opéra *Guru* (commande d'état, Opéra de Nice saison 08-09).

Ses dernières œuvres symphoniques et concertantes font l'objet de 2 CD à paraître chez Naxos en novembre 2006.

Laurent Petitgirard a reçu le Grand prix lycéen des Compositeurs 2000 et le Prix Musique 2001 de la SACD. Commandeur des arts et lettres, il a été élu en décembre 2000 membre de l'Académie des Beaux-Arts.

Pierre Sirinelli

Professeur à l'université Paris I (Panthéon-Sorbonne), il est spécialiste de la propriété littéraire et artistique et de droit du multimédia.

Dans ces domaines de compétences, il est l'auteur de très nombreux ouvrages ou articles juridiques publiés par différents éditeurs ou dans différentes revues spécialisées. Il participe à de nombreuses réunions, conférences nationales ou internationales, sur le droit d'auteur et les nouvelles techniques.

Pierre Sirinelli siège, comme personnalité qualifiée, au Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique (CSPLA), à ce titre il a présidé plusieurs des commissions constituées au sein de cet organisme et dernièrement celle portant sur la distribution des contenus numériques en ligne. Il a participé un temps au conseil d'orientation du Forum de l'Internet (FDI). Il est président de l'Association française pour la protection internationale du droit d'auteur (Afpida) et vice-président de l'Association littéraire artistique internationale (Alai). Il est directeur d'une unité du Centre d'études et de recherche en droit de l'immatériel (Cérdi) qui doit réfléchir et prendre en compte l'évolution de l'informatique et des nouvelles techniques.

Il dirige l'Institut français de la communication (IFC), organisme créé en partenariat entre l'Ina et l'université Paris I.



Crédit : Gérard Neuvecelle



Jean-Pierre Spiéro



Crédit : Dominique Lemesle

Jean-Pierre Spiéro, né en 1937 à Düsseldorf (RFA), diplômé de l'Idhec (Institut des hautes études cinématographiques), est auteur-réalisateur et producteur. Il est sociétaire définitif à la Sacem depuis 1975.

Jean-Pierre Spiéro est administrateur Sacem / SDRM. Il a été vice-président de la Sacem en 2003 et membre de la Commission intersociale (Sacem/SACD/SGDL) de 1970 à 1975.

Au cinéma (1957-1958), il a été l'assistant-réalisateur de Jean Renoir *Le testament du Docteur Cordelier*, *Le déjeuner sur l'herbe*, remontage de *La Grande Illusion* (partie musicale).

À la télévision (1963-2004), comme réalisateur et producteur TV :

- Variétés et divertissements : *Tilt-Magazine* (prod. Michèle Arnaud, révélation de Michel Drucker comme animateur), *Télé-Dimanche* (prod. Raymond Marcillac), *Quatre Temps* (prod. Michèle Arnaud), *24 h. pour 3 idoles* (film) avec J. Hallyday, Cl. François et J. Dutronc, *Télé-Dimanche* (prod. Raymond Marcillac), *Studio 102*, *La Bande à Cloclo*, *1 heure avec Claude François* (shows Claude François), *Cadet-Rousselle*, *Top Club*, *Cadence 3*, *Système 2* et *La Classe* (avec Guy Lux), *Libre-Echange* : production et réalisation, recherche de nouveaux talents à travers la France (série), *Champs-Elysées*, *Stars 90*, *Faites la fête*, *Studio Gabriel*.

- Opérations spéciales : Co-créateur, producteur, réalisateur du *TELETHON* depuis 1987, *Inauguration de Canal+*, *Les 50 ans de la Télévision*, *Ouverture et clôture des J.O. d'Albertville* en haute définition, *La grande Eclipse du Soleil*, *En direct du Tonga : le premier passage en l'An 2000*.

- Émissions scientifiques : Co-production et réalisation *Planète Bleue*, *Objectif Demain* (avec Laurent Broomhead).

- Fictions : *Ubu Roi*, *Notre correspondant à Madras*, *YAC 19*, *Voltaire's Folies*, *Hélène et les Garçons*.

Youri



Crédit : Nicole Komerowski

Auteur-réalisateur d'une trentaine de films originaux pour la télévision, dont certains ont connu une carrière internationale, il a reçu le Prix Italia, le grand prix Albert Ollivier (scénario et réalisation) et le prix de télévision de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD).

Au Théâtre Essaïon a été représentée en 2000 sa pièce *Appelez-moi Rose*, il a écrit également *Lettres piégées* (en cours de montage) et *Le choix du prince*.

Romancier, son dernier roman *Choisis une étoile* (aux éditions Henry) a été couronné en 2005 par le Prix du Roman jeunesse et en 2007 paraîtra *Sous les pas de la Mémoire*.

Poète, il a publié trois recueils, l'un chez Seghers et, cette année *Poèmes de jour, poèmes de nuit* aux éditions de la Maison de Poésie.

Il a présidé à deux reprises la SACD, et durant plusieurs années la SDRM et Copie France qu'il a contribué à fonder. Il est vice-président du Snac.



Le Syndicat National des Auteurs et des Compositeurs (Snac)

Si les diverses formes d'activités des créateurs peuvent donner naissance à des intérêts particuliers, il y a néanmoins, dominant tout le reste, un intérêt commun à tous : la défense du droit d'auteur.

Historique

Créé au mois de mai 1946, le Snac est né de la fusion de cinq organisations syndicales (compositeurs de musiques de films, auteurs dramatiques, scénaristes, auteurs et compositeurs dramatiques, lyriques ou de variétés) en une seule organisation susceptible de réunir tous les auteurs professionnels. Le Snac est, aujourd'hui encore, le seul syndicat national (régi par la loi du 21 mars 1884) pouvant réunir tous ceux dont le métier est d'écrire ou de composer. Le Snac a eu des présidents prestigieux : des écrivains pluralistes comme Georges Duhamel ou Jean Cocteau, des auteurs dramatiques comme Armand Salacrou ou Marcel Achard, des cinéastes comme René Clair ou Jean Delannoy, des musiciens comme Darius Milhaud, Antoine Duhamel ou Georges Auric, des auteurs de chansons comme Jean Dréjac ou Claude Lemesle pour ne pas tous les citer.

Nos adhérents

Le Snac compte plus de 700 adhérents, professionnels des différents secteurs de la création : écrivains, scénaristes, dialoguistes, réalisateurs, auteurs de chansons, compositeurs de musiques, auteurs de théâtre (dramaturges, metteurs en scène) ou de dramatiques radio, adaptateurs auteurs de doublages et de sous-titres, chorégraphes, scénographes, auteurs multimédias.

Notre mission

Le Snac est un outil au service de la profession. Il est là pour aider les auteurs, les conseiller dans la négociation de leurs contrats, les soutenir dans leurs litiges, les défendre sur tous les plans, individuellement et collectivement. Le Snac réunit des professionnels, hommes et femmes, créateurs isolés ou dont les œuvres sont disséminées dans les différents répertoires des sociétés d'auteurs, pour défendre leur droit d'expression, leurs conditions de travail et leurs moyens de production, afin de favoriser l'éclosion des œuvres.

Nos actions

Le Snac revendique une liberté d'expression totale au regard de la défense des auteurs et du droit d'auteur. À son initiative, ou à la demande d'un auteur, le Snac peut soutenir une action en justice, il peut aussi donner des consultations juridiques et rédiger des actes sous seing privé au profit de ses adhérents. Le Snac représente les auteurs au sein de différentes instances telles que le Conseil permanent des écrivains, le Conseil d'administration et les commissions professionnelles de l'Agessa, le Fonds de soutien au théâtre privé, le CNV, le FCM, le Bloc, le Clic, l'Association des Victoires de la musique, le CSPLA, la Coalition française pour la diversité culturelle, etc.

